

DANSE
Bilan de la Session 2012
A remplir par chaque commission

Nombre de candidats interrogés :

- ayant fourni un rapport : 26
- ayant suivi une formation : 5
- ayant obtenu moins de la moyenne : 11
- ayant obtenu plus de la moyenne:14
- 1 absente

APPRECIATION DU JURY

I Préparation des candidats à l'examen

La préparation est assez homogène et plutôt satisfaisante dans l'ensemble Les candidats les plus fragiles se réfèrent uniquement à leur vécu sans analyse ni théorisation en vue de l'obtention de la certification.

Plus que le manque de préparation, c'est le manque d'expérience de partenariat artistique et culturel qui transparaît pour certains.

II Motivation des candidats

Les candidats font état de motivations qui sont de deux ordres. La première est la volonté de prendre en charge dans un avenir plus ou moins proche un enseignement de spécialité.

Certains envisagent également des mutations sur des postes à profil dans d'autres académies. La deuxième de s'assurer plus de crédibilité, de reconnaissance auprès de leur chef d'établissement mais aussi auprès de la communauté éducative. C'est une façon d'appuyer leurs différentes actions culturelles et artistiques dans leurs établissements parfois difficiles. Ce qui participe à mettre aussi en place des projets interdisciplinaires.

III Prestations orales

Plus de disparité que dans les dossiers. Certains exposés ressemblent trop à un curriculum vitae « illustré » ils ne suivent aucun plan, ne répondent à aucune problématique et ne mettent pas en perspective les attentes de l'enseignement de spécialité.

Les bons exposés sont structurés, pensés, construits, exprimant une démarche d'enseignement d'un projet artistique souvent en collaboration avec un artiste. Ils mettent en perspective les attendus de l'enseignement de spécialité avec le parcours et l'expérience pédagogique vécue. Ils complètent le rapport et tiennent dans les dix minutes fixées (exemplarité d'une candidate, qui narrant une expérience, se projetait, par séquence, dans l'enseignement de spécialité et adaptait les objectifs).

Les entretiens pêchent encore au niveau de la connaissance de derniers textes officiels, ou encore sur une réflexion concernant une façon d'enseigner le programme.

Toutefois la majeure partie des candidats a une bonne connaissance des anciens programmes (relatifs aux œuvres), avec déjà une projection dans une démarche d'enseignement avec un partenariat culturel.

Les candidats enseignant l'EPS ont plus de facilités à se positionner face aux artistes, plutôt que des enseignants des autres disciplines.

Eviter de restituer les éléments contenus dans le dossier. Par contre prendre appui dessus.

Les éléments évoqués à l'oral par le candidat servent de point d'appuis aux interrogations.

IV Rapports écrits

Moins de différence ou d'écart que dans les prestations orales, bien que certains ne comportent pas d'exemple pertinent d'une expérience d'enseignement avec des élèves et un partenaire artistique et culturel.

Conclusion : Constat global et conseils

Cette année encore, certains candidats se sont présentés trop tôt (un professeur étant, par exemple, néo-titulaire).

Ne pas penser qu'une pratique personnelle de la danse est suffisante, mais savoir que l'expérience de projets artistiques et culturels menés en partenariat est indispensable pour prétendre à cette certification.

Il apparaît clairement que les enseignements culturels et artistiques peuvent être mis en œuvre dans les établissements sans posséder cette certification.

De ce fait sa délivrance par le jury est conditionnée par l'appréciation et l'évaluation d'un niveau de compétences avéré qui dépasse celui d'un enseignant intégrant même avec conviction une dimension culturelle dans son enseignement.

Conseils :

Revoir les nouveaux textes officiels portant sur les programmes et contenus de l'enseignement de spécialité (œuvres, thématiques, épreuves, enjeux)

Préparer cet examen en dissociant d'avantage la présentation du dossier et l'exposé oral.

Connaitre l'ensemble des dispositifs culturels et artistiques existants et leurs spécificités.

Maitriser le champ de connaissances sur le système éducatif et en particulier la place et les enjeux des apprentissages culturels au sein de l'Ecole.

Réfléchir aux enjeux culturels dans la formation de l'élève.

Envisager la prise en compte des acquis des élèves des enseignements artistiques dans la validation du socle commun.

Mettre en relation l'histoire des arts en montrant la spécificité de cet axe éducatif.

Réfléchir sur l'interdisciplinarité et ses objectifs.